



Publié le 23 Août 2024



REGIE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TROYENNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION REUNION DU 18 JUIN 2024

Le mardi 18 juin 2024 à 18h30, les administrateurs de la Régie TCAT (sur convocation du 12 juin 2024 de Monsieur Frédéric SERRA – Président), se sont réunis en Conseil d'administration, à la TCAT (salle de réunion du Service Technique), 20 rue aux Moines à Troyes (10000), sous la présidence de Monsieur Frédéric SERRA.

Étaient présents :

- avec voix délibérative

Mesdames Delphine AUDRY, Sandra CATALAO MORAIS, Messieurs Stéphane BERTHIER, Philippe DEJEU, Dominique DEHARBE, Alexandre LAMBERT, Frédéric SERRA

- à titre consultatif

Madame Céline LOURADOUR (représentant Troyes Champagne Métropole), Monsieur Laurent COINTRE (représentant Troyes Champagne Métropole)

Pour la TCAT : Monsieur Jean-Pierre GYEJACQUOT, Directeur Général
Monsieur Christophe CHENILYER, Directeur Général Adjoint
Monsieur Nicolas ROUSSEL, Cadre d'Exploitation
Madame Myriam GOGDEMIR, Secrétaire Générale Administrative – Agent Comptable
Madame Sylvie GROSPERRIN, Directrice de projets

Étaient absents excusés avec pouvoir :

Madame Mélanie BAGATTIN – pouvoir à Monsieur Dominique DEHARBE
Madame Catherine LEDOUBLE – pouvoir à Monsieur Stéphane BERTHIER
Monsieur Christian BRICOUT – pouvoir à Monsieur Philippe DEJEU
Monsieur Arnaud MAGLOIRE – pouvoir à Madame Delphine AUDRY
Monsieur Jean-Jacques MORDIN – pouvoir à Monsieur Alexandre LAMBERT
Monsieur Jacky RAGUIN – pouvoir à Monsieur Frédéric SERRA

Étaient absents excusés :

Monsieur Olivier GIRARDIN (invité en sa qualité de Vice-Président en charge des mobilités et déplacements – Troyes Champagne Métropole)
Messieurs Bruno BAUDOUX, Jacques GACHOWSKI, administrateurs
Madame Sandra BICHET (représentant Troyes Champagne Métropole)
Monsieur Etienne MARVY, Directeur Général Adjoint

La séance est ouverte à 18h30

REÇU EN PRÉFECTURE

le 12/08/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-010-780340360-20240812-20240812_01

4°) Emprunts 2024

Lors de sa séance du 12 décembre 2023, dans le cadre du budget primitif 2023, le Conseil d'administration a décidé le report sur l'exercice 2024 de la réalisation de 3 emprunts pour parfaire le financement de différents investissements effectués sur 2024. Lors de la présentation du budget primitif 2024, le recours aux 3 emprunts a été confirmé selon le détail ci-dessous :

- Emprunt n° 1
 - 4 autobus URBANWAY 12 m BioGNV Mild-Hybrid - Montant 1 446 k€
- Emprunt n° 2
 - 6 autobus CROSSWAY Low Entry 12 m BioGNV Mild-Hybrid Scolaire - Montant 2 099 k€
- Emprunt n° 3
 - 5 minibus électriques Bluebus 6 m - Montant 1 578 k€

Huit organismes financiers ont été consultés et sept d'entre eux ont fait des offres de prêt. L'analyse de ces offres a abouti à retenir les 4 organismes financiers suivants, qui ont été informés par le Directeur Général, conformément au mandat qui lui a été donné par le Conseil :

- 1) la Banque Européenne du Crédit Mutuel qui est la mieux-disante pour un contrat de prêt concernant ***l'acquisition de 3 Autobus CROSSWAY Low Entry 12 m BioGNV Mild-Hybrid Scolaire***, suivant les modalités ci-après :

- montant de l'emprunt : 1 049 500 €
- durée de remboursement : 10 ans
- taux d'intérêt : 3.30 % fixe
- date de versement envisagée des fonds : 15 juillet 2024 selon la date de livraison des véhicules
- périodicité des remboursements : trimestrielle
- exigibilité des remboursements : septembre 2024
- commissions et frais : 750 €
- garantie : gage 200 € par autobus soit 600 €

.../...

REÇU EN PREFECTURE

le 12/08/2024

Application agréée E.legalite.com

99_DE-010-780340360-20240812-20240812_01

2) la Banque du Crédit Mutuel qui est la mieux-disante pour un contrat de prêt concernant ***l'acquisition de 3 Autobus CROSSWAY Low Entry 12 m BioGNV Mild-Hybrid Scolaire***, suivant les modalités ci-après :

- montant de l'emprunt : 1 049 500 €
- durée de remboursement : 10 ans
- taux d'intérêt : 3.30 % fixe
- date de versement envisagée des fonds : 15 juillet 2024 selon la date de livraison des véhicules
- périodicité des remboursements : trimestrielle
- exigibilité des remboursements : septembre 2024
- commissions et frais : 750 €
- garantie : gage 200 € par autobus soit 600 €

3) la Caisse d'Épargne Grand Est Europe qui est la mieux-disante pour un contrat de prêt concernant ***l'acquisition de 4 autobus URBANWAY 12 m BioGNV Mild-Hybrid pour 1446 k€, et l'acquisition de 5 minibus Électriques Bluebus 6 m pour 778 k€*** suivant les modalités ci-après :

- montant de l'emprunt : 1 446 000 € + 778 000 € soit 2 224 000 €
- durée de remboursement : 10 ans
- taux d'intérêt : 3.53 % fixe
- date de versement envisagée des fonds : idéalement pour fin de semaine 34
- périodicité des remboursements : trimestrielle
- mode de remboursement du Capital : constant
- exigibilité des remboursements : à définir
- commissions et frais : 2 161,50 €

4) la Caisse d'Épargne Grand Est Europe qui est la mieux-disante pour un contrat de prêt concernant ***l'acquisition de 5 minibus électriques Bluebus 6 m pour une partie de l'investissement (sur enveloppe de la Banque Européenne d'Investissement – Green) pour 800 k€,*** suivant les modalités ci-après :

- montant de l'emprunt : 800 000 €
- durée de remboursement : 10 ans
- taux d'intérêt : 3.50 % fixe
- date de versement envisagée des fonds : idéalement pour fin de semaine 34
- périodicité des remboursements : trimestrielle
- mode de remboursement du Capital : progressif
- exigibilité des remboursements : à définir
- commissions et frais : 400 €

REÇU EN PREFECTURE

le 12/08/2024

Application agréée E-legalite.com

Décision

Le Conseil, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de ces décisions et **AUTORISE** le Directeur Général, Monsieur Jean-Pierre GYEJACQUOT, à signer les contrats de prêt avec :
 - le Crédit Mutuel
 - la Banque Européenne du Crédit Mutuel
 - la Caisse d'Épargne Grand Est Europe
 - la Caisse d'Épargne Grand Est Europe (enveloppe Banque Européenne d'Investissement – Green)

.....

Annexe à l'extrait conforme,
Établi à TROYES, le 19 juin 2024,

TROYES, le 12 août 2024

Le Directeur Général,



REÇU EN PREFECTURE

le 12/08/2024

Application agréée E-legalite.com